

ABONNEMENT.

SAUMUR.
En an. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 9
Poste:
En an. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annales, la ligne. . . . . 30 c.
Réclames, — . . . . . 30
Faits divers, — . . . . . 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ces derniers cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis
contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 AVRIL

CRIME DE TRAHISON.

M. Andrieux déclare dans la Ligue qu'il a
été moins surpris qu'affecté par la doulou-
reuse nouvelle qu'apportait le télégramme
du général Brière de l'Isle:

« Ce qui vient d'arriver était prévu, et si
l'imprévoyance pouvait être une excuse, M.
Jules Ferry ne pourrait l'invoquer.

« J'ai présentes à la mémoire les déclara-
tions faites à la commission du Tonkin, dont
j'étais membre.

« Devant cette commission, M. Jules
Ferry, d'accord en cela avec les ministres de
la guerre et de la marine, se refusait énergi-
quement à tenter une marche sur Lang-Son.
Il exprimait cet avis qu'une tentative vers
les frontières de Chine serait aussi périlleuse
qu'inutile.

« Le Tonkin nord, disait-il, c'est le Tonkin
inutile. »

« Et le général Campenon ajoutait: « Le
haut Tonkin, c'est le pays de la mort. »

« M. Jules Ferry et M. le ministre de la
marine nous ont lu divers documents, notam-
ment une lettre du général de Négrier qui
condamnait comme souverainement imprudente
une marche sur Lang-Son.

« Le ministre de la guerre exprimait avec
plus d'énergie encore la même manière de
voir, lorsqu'il disait, à la grande stupéfac-
tion de la commission:

« Je considère comme un bonheur que
nous ayons été arrêtés à Bac-Lé; si nous
étions allés à Lang-Son, nous n'en serions
peut-être pas revenus. »

Depuis, afin « d'assurer la complète exé-
cution du traité de Tien-Tsin, le misérable
Ferry a mis sous ses pieds toutes les déclara-
tions faites à la commission du Tonkin,
toutes les considérations de prudence, tous
les avis des généraux; on connaît les fustes
conséquences de sa stupide obstination!

Le XIX<sup>e</sup> Siècle, qui comptait cependant
parmi les défenseurs du ministère, fait sur
la conduite de ce dernier un aveu qui suffi-
rait à justifier une mise en accusation.

Rappelant qu'on avait entrepris l'expédi-
tion avec des forces insuffisantes, ce journal
ajoute: Pour ne pas effrayer les électeurs, on a
fait battre nos soldats!

Le XIX<sup>e</sup> Siècle a-t-il compris qu'un tel fait
n'était ni plus ni moins qu'un crime de tra-
hison?

Le ministère a versé le meilleur sang de
la France pour ne pas perdre de voix dans
les élections.

Il a trahi la patrie pour sauver son parti.

Nous lisons dans les Nouvelles:

« On donne comme certain que, dès ven-
dredi soir, M. le Président de la République
avait eu une entrevue avec M. de Freycinet
et avait jeté avec lui les bases d'un nouveau
cabinet. Il est donc évident que M. Grévy
avait, dès ce jour-là, connaissance des dé-
plorables nouvelles venues du Tonkin et que
conséquemment il a permis à M. Ferry de
falsifier les dépêches d'Orient et de commu-
iquer au Parlement ces dépêches falsi-
fiées. »

AU TONKIN

La satisfaction que nous éprouvons à voir
tomber M. Ferry ne nous fait pas oublier
nos autres misères. La République impie
n'est pas renversée; la victoire n'est pas re-
venue sous nos drapeaux. La colonne Né-
grier ne sera-t-elle pas coupée dans sa re-
traite? Notre héroïque armée, cruellement
décimée, pourra-t-elle repousser l'invasion
chinoise? Nous avons envoyé au Tonkin,
dit le rédacteur militaire du Figaro, 32,000
hommes; combien y en a-t-il de disponi-
bles? Il indique le chiffre de 18,000; d'après
ce calcul, 14,000 auraient été dévorés par le
minotaure chinois; rien ne prouve que les
18,000 restants soient tous valides. Beau-

coup manquent à l'appel; ils sont portés sur
les rôles comme disparus.

Hélas! que deviennent ces disparus?

En Chine, écrit un officier, nous fusillons
les Chinois; mais les Chinois font mourir
les prisonniers et les blessés dans les plus
affreux supplices.

Le plus souvent, ils sont empalés sur des
bambous affilés qui leur traversent le corps
et restent parfois plus de 24 heures avant
que la mort mette fin à ce supplice dont les
tortures défient toute description.

D'autres fois, crucifiés, on leur coupe les
mains et les pieds, on leur ouvre le ventre,
on leur arrache les entrailles. D'autres sont
jetés sur des crochets de fer scellés dans les
murailles, et y restent suspendus jusqu'à ce
que mort s'ensuive!

Voilà les représailles chinoises! M. Ferry
a-t-il songé à ce genre de représailles quand
il envoyait nos soldats se faire les exécuteurs
de sa politique de représailles?

A FORMOSE

Et nos soldats de Formose? Depuis quatre
grands mois, écrit un officier dans une
lettre adressée au Moniteur, depuis quatre
grands mois, nous criions: Au secours!
nous n'en pouvons plus.

Il y a actuellement à Kelung environ
2,800 hommes (infanterie de marine,
légion étrangère, bataillons d'Afrique et
artillerie).

Nous gardons la ville en occupant une
série de hauteurs en demi-cercle autour de
la rade, sur un développement d'à peu près
six kilomètres. Entre parenthèses, le mouil-
lage de Kelung est un des plus mauvais
qui se puissent rencontrer dans les mers
de Chine, et il est plein avec une douzaine
de navires.

Dès aujourd'hui la situation a pris un
caractère de sauvagerie qu'elle ne perdra
pas de sitôt. Les Chinois ont tout aban-
donné; ils viennent la nuit, comme des
chacals, déterrer les morts: ils leur coupent
la tête. Ils brûlent leurs maisons, toujours
la nuit. Kelung n'est qu'un monceau de
ruines où on ne retrouve même plus les

rues. Tout ce qui, portant une queue, passe
à portée ou en vue de nos fusils, est tiré
comme un lapin. Malheur, en revanche,
à ceux d'entre nous qui tombent en leurs
mains!

Pendant les quatre mois qui viennent de
s'écouler, ils ont construit autour de nous
une série énorme d'ouvrages. Nous sommes
bien mieux bloqués dans Kelung, par terre,
que notre flotte ne bloque Formose par mer.
Ils avaient, au début, de mauvais fusils; ils
ont aujourd'hui des Mausers et des armes à
répétition.

Ils étaient relativement loin, ils sont main-
tenant à 300 mètres de nos positions!

Ils étaient mille; ils sont dix mille. Ils
étaient démoralisés par le succès de notre
débarquement, ils sont enhardis par l'invu-
lité et l'insuccès de nos efforts pour rompre
ce cercle qui nous étroit de trop près.

La situation sanitaire ne le cède en rien
à celle militaire.

Nos braves soldats sont d'autant plus
irrités qu'ils se savent victimes d'égoïstes
intérêts de parti. L'un d'eux dit en son lan-
gage énergique:

« Au lieu de travailler pour la France,
nous combattons pour la plus belle collec-
tion de salopards qui se soit jamais vue. »

LA MISE EN ACCUSATION
DU MINISTÈRE

Cette mesure bien légitime, et qui sera
une satisfaction à l'opinion générale, a été
proposée par deux groupes différents.

Nous donnons ci-après le texte de la pro-
position présentée à la Chambre par MM.
Delafosse et d'Aillières et qui a reçu la si-
gnature de 82 députés de la droite, bona-
partistes et du centre. Parmi ceux-ci, nous
trouvons les noms de MM. le comte de Mail-
lé, le vicomte de la Bourdonnaye, de Bau-
dry d'Asson, de la Basselière, vicomte
Thoinnet de la Turmelière, le marquis de
la Rochejaquelein, comte de Mun, Cunéo
d'Ornano, etc.

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ENFANT VOLÉ

Par Louis COLLAS

VI
TRAMES ET COMLOTS (suite).

Mes voyages à travers Paris n'étaient pas toujours
suivis de conversations aussi gaies. Souvent je
rapportais de tristes nouvelles. Telle personne
était morte, telle autre attendait son arrêt en
prison, une troisième avait été obligée de fuir et
l'on ne savait ce qu'elle était devenue. A propos
de l'arrestation d'un M. Perdelat que je venais
d'annoncer:

— Savez-vous, me dit M. de Montmahé, à qui il
doit son malheur?

— Je l'ignore.

— A quelqu'un de votre connaissance, à la
citoyenne Sauvrais.

— Qui vous le fait supposer?

— Ce n'est pas une supposition. On lui fait
espier le crime d'avoir disputé à la sordide ci-
toyenne l'héritage qu'elle voulait s'attribuer indé-
ment, avec votre complicité involontaire, mon
pauvre Fernand.

Je n'avais jamais connu à fond cette histoire à
laquelle j'avais été si étroitement mêlé, j'interro-
geai mon bienfaiteur.

« Adeline Merluchon, me dit-il, que vous avez
vue si hautaine, et qui, aujourd'hui, joue un rôle
si honorable parmi ses contemporaines, était une
petite mercière point jolie, mais assez sémi-
llante et surtout douée d'une ambition que les scrupules
n'ont jamais gênée. Elle sut se faire aimer et
épouser par un certain Sauvrais, qui ne brillait ni
par l'intelligence ni par la volonté; c'était l'homme
qu'il lui fallait. Il n'était pas riche, mais il était
neveu à la mode de Bretagne, c'est-à-dire comme
issu de cousins-germains, d'un homonyme qui était
revenu des Indes avec une belle fortune. Pendant
la guerre de Sept-Ans, celui-ci fit au gouvernement
l'avance d'une somme considérable et obtint en
échange de ce service des lettres de noblesse. Il ne
s'appela plus, dès lors, que baron de Sauvrais de
la Ganerie.

« Il était très-fier de son titre, mais il y avait un
cheveu dans son existence: il avait conçu le rêve
de faire souche et de transmettre sa seigneurie à un
autre lui-même qui transmettrait aux âges futurs la
gloire de son nom. Par malheur, le bonhomme
était garçon, et ses neveux propres ou n'étaient pas
mariés ou n'avaient pas d'enfants mâles.

« Or, Adeline Merluchon, femme Sauvrais, était
justement en possession d'un fils de belle venue.

Elle se dit avec beaucoup de sens qu'il ferait par-
faitement l'affaire. Restait à convertir le million-
naire à cette idée. On ne peut pas dire le contraire,
elle déploya pour arriver à ses fins une habileté
consommée: elle le cajola, le flatta, fut merveil-
leuse d'attentions et de prévenances et sut lui
persuader que son petit Frédéric ferait un baron
accompli; qu'élevé par une mère qui entrait si
bien dans les idées de son bon oncle, il ferait grand
honneur à la baronne.

« Le baron de la Ganerie était vieux, affaibli; il
se laissa circonvenir et fit un testament qui déshé-
ritait ses neveux propres, légua ses biens et son
titre au jeune Frédéric. Il donna même pour son
éducation beaucoup d'argent que l'intelligente
Adeline, toujours éminemment pratique, eut soin
de s'attribuer.

« Mais la fatalité se plaît souvent à déjouer les
combinaisons les plus savantes. Frédéric mourut à
la fleur de l'âge. Sa mère avait assez de force
d'âme pour se consoler de cette perte, si elle
n'avait déjoué des espérances depuis longtemps
caressées avec amour.

« Le bonhomme, perclus de rhumatismes, usé
par une jeunesse très-accidentée, n'avait plus sa
tête; il était littéralement en enfance; un change-
ment de testament n'était donc pas à craindre;
mais comment recueillir un héritage au nom d'un
légataire qui n'existait plus? Il était dit formelle-

ment que la fortune du millionnaire devait passer
sur la tête du fils de Jacques et d'Adeline Sauvrais,
à charge pour ceux-ci de l'administrer jusqu'à sa
majorité. Encore fallait-il qu'il y eût un fils pour
bénéficier des dernières volontés du donateur.

« On apprit alors que M<sup>me</sup> Sauvrais était en-
celote. Mettrait-elle au monde un fils ou une fille?
Là était la question. Le goût des voyages la prit
tout à coup; elle quitta Paris avec son mari; où
alla-t-elle? On ne l'a jamais su. Elle revint quelques
mois après, à temps pour recueillir le dernier
soupir du baron. Elle ramena avec elle un enfant
charmant, c'était vous; elle prétendait qu'il lui
était né en Italie, et expliquait tout naturellement
comment il avait été impossible de remplir les
formalités d'un acte de naissance parfaitement
régulier. Elle raconta tout un roman qui avait le
caractère de la vraisemblance; aussi considéra-t-
on comme des esprits mal faits ceux qui se per-
mettaient d'élever des doutes. Elle fut donc mise
en possession d'une fortune si laborieusement
acquise. Je dois dire, pour être juste, que Jacques
Sauvrais n'entra qu'avec répugnance et par fai-
blesse dans un plan si ingénieusement conçu. Cela
vous explique pourquoi il vous témoignait tant
d'éloignement. Vous lui rappeliez des faits dont il
ne se dissimulait pas l'infamie. C'est pour cela
aussi que vous ne fîtes pas admis auprès de son lit
mortuaire. On prétend qu'à l'approche de sa

« La Chambre, considérant :  
» Que l'expédition du Tonkin est directement imputable à la politique du ministère actuel ;

» Que l'extension qu'elle a prise est due à son ignorance et à son impétuosité, d'abord, puis à son obstination, à sa dissimulation et à sa duplicité ;

» Que la guerre de Chine qui lui fait suite a été entreprise sans l'autorisation des Chambres et en violation formelle de la Constitution ;

» Que, depuis le commencement de l'expédition jusqu'à ces derniers jours, le ministère a systématiquement trompé le pays sur le caractère et la portée de l'entreprise, sur son plan de campagne, sur l'étendue des sacrifices qu'il devait entraîner, sur les dispositions et sur les revendications de la Chine, sur les ressources militaires et sur la résistance armée qu'elle devait nous opposer ;

» Qu'il a ainsi, en dépit d'avertissements réitérés, sacrifié à sa politique les intérêts du pays et compromis la sécurité du corps expéditionnaire ;

» Considérant :

» Qu'à la dernière séance, M. le président du conseil, dans les explications qu'il a tenté de donner au nom du gouvernement, a implicitement reconnu avoir fait la guerre sans raison et sans utilité et sacrifié, en pure perte, la vie de plusieurs milliers de soldats et plusieurs centaines de millions ;

» Considérant, qu'il y a dans cette conduite plus que des erreurs et des fautes, mais crime de trahison manifeste de l'intérêt public et de trahison envers l'armée et le public ;

» Vu les faits exposés ci-dessus et vu l'article 9 et l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, déclare le ministère solidairement responsable et demande sa mise en accusation.

La deuxième proposition tendant à la mise en accusation du ministère, présentée par MM. Laisant et Clémenceau, a reçu l'adhésion de 45 députés.

Voici le texte de ce deuxième document non moins curieux que le premier :

#### « EXPOSÉ DES MOTIFS. »

» Messieurs,

» Les événements qui viennent de s'accomplir au Tonkin ont, dans les coeurs de tous les Français, un assez douloureux retentissement pour que l'heure ne soit pas aux discours.

» Il n'y a qu'un cri, dans la conscience publique, pour condamner et flétrir le Cabinet, responsable et coupable des malheurs de la patrie.

» La disparition de ce ministère ne suffit pas. Il est temps que les responsabilités gouvernementales cessent d'être un mensonge, il est temps que la République cesse d'assurer l'impunité aux criminels haut placés.

» Sous un autre régime, la constatation des défaites subies au Tonkin aurait déjà provoqué une révolution du mépris.

» C'est l'excellence de la forme républicaine que de permettre de résoudre légale-

ment les difficultés qui, dans la Monarchie, ne trouvent d'autre solution que la violence.

» La Constitution vous donne le droit de mettre en accusation les ministres. L'exercice de ce droit est, à l'heure actuelle, la condition même de la sécurité de la Patrie.

» En conséquence, nous déposons sur le bureau de la Chambre la proposition de résolution suivante :

#### » PROPOSITION DE RÉSOLUTION.

» Art. 1<sup>er</sup>. — La Chambre met en accusation les ministres solidaires composant le cabinet actuel, responsable de la violation de la Constitution, des désastres militaires subis, de la défense nationale compromise et du sang français inutilement versé.

» Art. 2. — Le Président de la République est invité à pourvoir d'urgence au remplacement des ministres mis en accusation.

### LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 4<sup>er</sup> avril.

Ce matin, M. de Freycinet a fait savoir au Président de la République qu'il acceptait la mission de former le nouveau cabinet.

Par suite de l'acceptation définitive de M. de Freycinet, la nouvelle combinaison ministérielle pourra probablement être arrêtée ce soir.

Toutes les questions de personnes n'ont pas encore été tranchées, mais on présume qu'elles le seront dans la journée.

Ce que nous croyons pouvoir annoncer, c'est que le nouveau cabinet ne comprendra que des éléments nouveaux.

Un courant d'opinion s'est, en effet, accentué très-fortement en ce sens depuis hier.

A 4 heures, on colporte au Palais-Bourbon la liste suivante :

De Freycinet, intérieur ; Ribot, justice ; Léon Say, finances ; Spuller, commerce ; Cuviniot, travaux publics ; Dauphin, instruction publique ; Millaud, agriculture ; Jauréguiberry, marine ; de Courcel, affaires étrangères ; Billot, guerre ; Sarrien, postes et télégraphes.

A 6 heures, le cabinet n'est pas encore officiellement constitué. Nos informations particulières nous permettent d'annoncer que la combinaison suivante est considérée comme très-probable à l'Élysée :

MM. de Freycinet à l'intérieur, de Courcel aux affaires étrangères, Floquet à la justice, Sarrien aux finances, de Maby à l'agriculture et au commerce réunis, Spuller ou Fallières à l'instruction publique, Billot et Jauréguiberry à la guerre et à la marine.

Ces deux derniers opposent certaine résistance.

Les ministres de l'ancien cabinet seraient tous écartés.

L'union républicaine ne veut pas se résigner à n'être représentée que par un seul membre (Spuller ou Fallières).

Dans ces conditions, le cabinet serait

du butin, et quelque temps après elle l'épousa. Ils étaient faits pour s'entendre. Depuis, elle et lui ont descendu tous les degrés du vice et du crime ; ils se sont vautrés dans toutes les infamies. Et vous voudriez que cette femme pardonnât à aucun de ceux qui ont contribué à arracher son masque, à lui faire perdre le fruit de tant d'années d'artifices ! Ah ! mon pauvre Fernand, que Dieu vous préserve de tomber entre ses mains ! »

Je pensais comme lui ; aussi avais-je hâte, pour moi comme pour mes amis, de quitter Paris, je craignais toujours qu'on ne découvrit notre retraite. Des passeports pour quatre personnes étaient difficiles à obtenir en ce temps de suspicion et de dénonciation. On ne pouvait exagérer la prudence. Enfin M. Grouville parvint à nous procurer les papiers à l'aide desquels nous pouvions voyager avec une sécurité relative.

Je compris, à quelques paroles de M. de Montmabé, qu'il lui en coûtait beaucoup de partir sans en informer quelques personnes que son silence laisserait dans l'inquiétude. Malgré ses objections et sa résistance, je tins à faire une dernière course pour les rassurer.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

basé sur la gauche radicale et prendrait le titre de cabinet progressiste.

Dans une autre combinaison, la guerre serait confiée au général Davoust d'Auers-taëdt, les finances à M. Sadi-Carnot, l'agriculture et le commerce à M. Allain-Targé.

### A PARIS

Depuis les désastreuses nouvelles du Tonkin, Paris est sous le coup d'une émotion bien naturelle est bien poignante. Rien de pareil ne s'est vu depuis les fatales nouvelles d'août 1870.

Les femmes surtout ont été profondément impressionnées.

Dans les marchés, aux Halles, on voyait mardi les marchandes pleurer en lisant les dépêches.

Toutes murmuraient en sanglotant :

« Mais c'est épouvantable ! mais c'est horrible... tous massacrés alors ces pauvres soldats, nos enfants !... tous martyrisés là-bas... à trois mille lieues... sans personne pour les secourir... »

Quant aux malédictions qui pleuvaient sur Ferry, aux épithètes qui lui étaient adressées, nous ne nous en souvenons plus.

Si les mères l'avaient tenu, l'homme-mensonge eût passé un mauvais moment.

Les antichambres du ministère de la guerre ont été aussi le théâtre de scènes lamentables.

Un certain nombre de mères et de femmes sont venues, en pleurant, demander qu'on les renseignât sur le sort de leurs fils et de leurs maris, officiers ou soldats au Tonkin.

On n'a pu rassurer ces anxieuses douloureuses, puisque aucune dépêche complémentaire n'est encore parvenue.

Nous voulons croire que, aussitôt renseigné, le ministère se hâtera de mettre fin à cette navrante situation.

Le général de Négrier a télégraphié à son père :

« Sans inquiétude, blessure va bien. »

IL SE SAUVE ! — On annonce que M. et M<sup>me</sup> Jules Ferry ont dû partir hier soir pour l'Italie.

#### MEETING DE LA PLACE DE L'OPÉRA.

Un meeting d'anarchistes ayant été annoncé pour hier soir, un grand nombre de curieux, cinq mille personnes environ, stationnaient à 6 heures sur la place de l'Opéra.

En apparence, nulle mesure d'ordre n'avait été prise. Mais les postes de police étaient renforcés, tous les commissaires de police et officiers de paix étaient consignés. De nombreuses troupes étaient prêtes à marcher au moindre signal.

Le palais de l'Élysée était fortement gardé.

Toutes les troupes et tous les agents de police se tenaient dans l'intérieur de l'Opéra.

Ordre leur avait été donné de ne point se montrer.

A six heures et demie, la foule était devenue plus considérable. Les voitures circulaient difficilement, et une boucoulade se produisit devant le café de la Paix.

La foule augmentait de plus en plus.

L'arrivée de M. Lisbonne, l'ancien colonel de la Commune, a été saluée par des cris de : *A bas Ferry !*

M. Lisbonne essaie vainement de se soustraire à cette ovation. On l'enlève, on le porte en triomphe.

En ce moment, la foule devient encore plus houleuse. Des manifestants pénètrent dans le café de la Paix, où des tables sont renversées et des glaces brisées.

Peu à peu tous les magasins ferment leurs devantures.

Enfin arrive une brigade d'agents de la paix.

Il n'en faut pas davantage pour provoquer une incroyable panique. En cinq minutes la place de l'Opéra est en partie évacuée.

### EN CHINE

#### COMBAT A DONG-SON.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche qui suit :

Hanoi, 31 mars.

» Après une nouvelle rencontre à Dong-

Son, dans la soirée du 30, le colonel Herbinge a continué son mouvement de retraite en bon ordre sur les routes de Ké-de-Deo-Quan.

» Je ne possède aucun autre détail.

» L'état de Négrier est satisfaisant.

» Je compte, après l'avoir vu, rejoindre de ma personne la deuxième brigade.

» La défense de la rivière Claire et Hong-Hoa est assurée dans de bonnes conditions.

#### » BRIÈRE DE L'INTELLIGENCE

L'Agence Havas publie la dépêche suivante :

« Hanoi, 1<sup>er</sup> avril, 6 h. 50 matin. »

» La situation est toujours grave.

» On se trouve en présence de forces nombreuses que l'on suppose conduites par les Européens qui cherchent à couper la ligne de retraite.

» La cour de Hué n'est pas étrangère à tous ces événements.

» Le général de Négrier, dont l'état est satisfaisant, est arrivé à Chu.

» La population est calme. »

#### LA RETRAITE.

L'Agence Havas publie également la dépêche suivante qui confirme, en les complétant, les renseignements déjà connus :

» Hanoi, 30 mars, 5 h. 15 matin. (Arrivée le 1<sup>er</sup> avril à 9 h. 15.)

» L'armée du Quang-Si envahit de nouveau le Tonkin.

» Le général de Négrier, devant des innombrables s'avançant en plusieurs lignes et menaçant sa ligne de retraite, a été obligé d'abandonner successivement ses positions, après de brillants combats pendant une journée de la Porte de Chine et de Dong-Dang.

» Négrier a été blessé légèrement à la trine. Le colonel Herbinge a pris le commandement ; il a abandonné Lang-Son s'est replié jusqu'à Than-Moi et Dong-Dang.

» On ignore encore le chiffre exact de nos pertes.

» L'armée du Yunnan, très-nombreuse, est fortement établie à Thuan-Huon, elle menace Tayen-Quan et Hong-Hoa.

LES RENFORTS. — En dehors des hommes qui vont immédiatement partir, le ministre s'occupe activement, au ministère de la guerre, de préparer le gros des renforts nécessaires pour développer les opérations et frapper un coup décisif.

Ces renforts comprendront :

3 divisions d'infanterie, à 12 bataillons de 4,000 hommes, soit 36,000 hommes d'infanterie qui seraient fournis par les divisions suivantes : 2<sup>e</sup> (Amiens), 3<sup>e</sup> (Bordeaux), 4<sup>e</sup> (Le Mans), 5<sup>e</sup> (Orléans), 8<sup>e</sup> (Bordeaux), 9<sup>e</sup> (Tours), 10<sup>e</sup> (Rennes), 11<sup>e</sup> (Nantes), 13<sup>e</sup> (Clermont-Ferrand), 17<sup>e</sup> (Toul) et 18<sup>e</sup> (Bordeaux) ;

46 bataillons d'artillerie de 6 pièces ;

3 sections de munitions ;

3 compagnies du génie ;

3 compagnies du train et des dé-

» Les cadres du service d'administration, du service de santé, soit, en tout, un effectif de 45 à 50,000 hommes.

Les vides créés dans les 36 régiments permanents par le détachement de bataillon seront immédiatement comblés par les cadres par un appel des officiers de réserve et pour les effectifs par l'appel des hommes disponibles de la deuxième portion de la classe de 1882.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4<sup>er</sup> avril. — La première cote de Londres apporte les titres à 98 1/16, mais Paris ne tient pas compte de ce moment des places étrangères ; il n'y a pas de liquidation dont les difficultés ne puissent être insurmontables ne laissant pas préoccuper les intermédiaires. Les cours des obligations sont fixés comme suit : le 3 0/0, à 108.10, l'amortissable à 79.75, le 4 1/2 à 108.10.

L'action du Crédit Foncier reste à 133.10, lieu de la faiblesse générale, cette ferme est de bonne augure. Du reste, les demandes de obligations foncières affluent par correspondance.

La Compagnie des Mines d'or de l'Adelphi émet 4,000 actions de 500 fr. La souscription est actuellement ouverte aux guichets de la Société des dépôts et comptes courants, où les fonds au crédit de MM. Marcuard, Krauss et Cie.

Le versement de 250 par titre suffira à la valeur immédiate d'un million de mines de 2 kil. du grand Callao, les gisements dépendants sont déclarés, par les ingénieurs compétents, aussi riches que ceux de la mine dont le titre de 10,000 fr. vaut 1 million et demi.

On peut souscrire par correspondance aux dépôts de la Société des dépôts et comptes courants, ou au siège social, 26, rue Richer.

La Banque d'Escompte se maintient et ceux qui profitent des facilités que leur offre le marché, pour acheter, font à coup sûr une excellente opération. La Société Générale est sans changement. Nous avons dit qu'un coupon de 625 net était en paiement. Les Chemins Méridionaux conservent leurs cours, ces actions n'ayant aucune raison de baisse. L'obligation Est Algérienne a toujours des demandes très-suivies de la part des capitaux de placement. L'Italien 5 0/0 revient à 96.40.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le ministre de l'agriculture a décerné des récompenses honorifiques aux membres des commissions cantonales de statistique agricole décernées de 1882.

M. Lesourd, secrétaire de la mairie de Doué-la-Fontaine, a obtenu une médaille d'argent.

M. de Larrard, inspecteur de la Compagnie d'Orléans, est mort à Tours, dimanche matin, vers 8 heures.

La mort de M. de Larrard est une grande perte pour la Compagnie d'Orléans.

D'abord capitaine au long cours, il naviga assez longtemps, puis entra dans la Compagnie du chemin de fer du Nord, puis dans la Compagnie de Nantes à Tours devenue la Compagnie d'Orléans, où il tint plusieurs emplois supérieurs, notamment celui de chef des gares de Saumur, jusqu'à ce que l'inspection de Tours lui fût confiée.

M. de Larrard a eu plusieurs frères. Il laisse une veuve, deux filles, et un fils contrôleur à la Banque de France.

Dans le tableau de la troupe d'opéra du théâtre du Mans, pour la saison d'été 1885, nous remarquons les noms de plusieurs artistes qui viennent de quitter Angers : M. Noël Cadeau, 2<sup>e</sup> ténor; M. Dechesne, baryton; M. Bastin, 2<sup>e</sup> basse; M. Demon, 3<sup>e</sup> ténor; M<sup>lle</sup> Dupouy, 4<sup>re</sup> dugazon.

L'ouverture de la saison aura lieu au Mans dimanche 5 avril, par les *Mousquetaires de la Reine*.

### LES INTERPRÈTES DE DENISE.

Nous avons dit qu'une troupe de premier ordre doit venir à Saumur jouer la nouvelle comédie de Dumas, *Denise*, mercredi prochain, 8 avril.

Cette troupe est formée d'une vraie pléiade d'étoiles dignes d'interpréter *Denise* sur une grande scène parisienne, le Vaudeville ou le Gymnase par exemple.

C'est d'abord M. Nertann que nous connaissons de nom jusque-là, puisque sa réputation est européenne depuis ses succès au Théâtre-Impérial de Saint-Petersbourg et que nous allons applaudir pour la première fois. M. Nertann appartient aujourd'hui au Vaudeville où le public boulevardier ratifie ses succès de Saint-Petersbourg.

M. Masset, on le sait aussi, en plus de ses belles créations à l'Odéon, fût le créateur du fameux rôle d'Osip dans les *Danicheff*, dont les tournées et tant d'autres furent si brillantes sous sa direction. M. Masset a grandi encore et conquis droit de cité dans le monde dramatique où il occupe une haute situation.

M. Montigny, un ex-pensionnaire aussi du Théâtre-Michel, revenu depuis parmi nous et qui était avec Nertann l'un des favoris de l'Empereur de Russie, se retrouve au Vaudeville avec son compagnon des bords de la Néva.

M. Garraud, c'est le fils, et il chasse de race, du spirituel Garraud de la Comédie-Française. Il y a dans ce jeune artiste du Vaudeville, doué à la fois d'intelligence et de distinction, un jeune premier qui entrera bientôt dans la maison de Molière.

M<sup>lle</sup> Masset-Largillière qui a multiplié à Paris les créations et les succès, est trop connue de nous par ses tournées de l'Odéon, pour qu'il soit besoin de souligner ses rares qualités dramatiques.

M<sup>lle</sup> Vigne, la sœur de M<sup>lle</sup> Marie Laurent, compte tant de triomphes à Paris, aussi bien au Vaudeville que dans les théâtres de drames, triomphes qui sont parvenus jusqu'à nous, qu'il est inutile d'insister, car elle a égalé sa sœur par sa science de composition et sa puissance scénique.

Quant à M<sup>lle</sup> Pazzi, du Vaudeville, ses dernières créations : *la Vie facile* et *les Revoltées*, applaudies par les princes de la critique, MM. Vitu et Sarcey, l'ont placée d'emblée parmi les premières comédiennes de Paris, à côté des Pierson, des Legault et des Bartet.

Enfin M<sup>lle</sup> Gallayx, sortie de la classe de Monrose du Conservatoire, pour entrer au Gymnase, s'y est fait remarquer déjà par ses belles créations et par sa verve et son intelligence.

Une ancienne pensionnaire de l'Odéon, M<sup>lle</sup> Méa, vient de mourir à Paris à l'âge de 50 ans.

M<sup>lle</sup> Méa était une actrice de beaucoup de talent que nous avons vue plusieurs fois à Saumur, notamment dans *Serge Panine*, M<sup>lle</sup> Caverlet, *Angelo*, *Charles VII* chez ses grands vassaux, et la dernière fois, le 20 avril 1884, dans *Severo Torelli*.

C'est M<sup>lle</sup> Méa qui jouait à l'Odéon le rôle d'Andromaque dans le chef-d'œuvre de Racine, à côté de notre compatriote Karoly qui faisait en 1864 son second début dans celui d'Hermione.

### Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 1<sup>er</sup> avril

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 14 » à 15 50	9 » à 11 »	»
Saumur, 15 75 16 »	9 75 9 »	»
Baugé, 14 50 15 50	9 » » »	»
Segré, 15 50 » »	9 50 » »	»
Beaupréau, 13 » » »	8 » » »	»
Montfaucon, 15 » » »	8 » » »	»
Montrevault, 15 » » »	8 50 » »	»

seraient les voleurs qui seraient volés.

— C'est ce que je dis à ma fille.  
— Voyons, mon enfant, reprit le prêtre, dis-moi ce que tu crois savoir à ce sujet.

Julie raconta la scène dont elle avait été témoin une heure auparavant.

Le curé écouta avec calme le récit de la fillette, et sans paraître y attacher d'importance.

— Je te remercie, dit-il, de m'avoir averti; mais tranquillise-toi, il n'y a rien à craindre. D'abord les serrures sont bonnes; puis, je te le répète, notre église est trop pauvre pour tenter même des bohémiens; allez donc à vos travaux comme de coutume; seulement promettez-moi de ne parler à personne de toute cette affaire; vous me le promettez, n'est-ce pas?

— Soyez tranquille, monsieur le curé, nous serons muets comme des carpes, répondit Samson.

— Julie, pas un mot?... ajouta le pasteur en fixant l'enfant.

— Ni un mot, ni un geste, je m'en garderai bien.

Le père et la fille regagnèrent leur logis.

— Tu vois, dit le sonneur à voix basse, M. le curé ne croit pas du tout à ce que j'appelle les sornettes.

— Tant pis pour lui; dans trois jours il saura si j'ai raison.

Chemillé,	14 25	14 75	8 25	8 75
Champtoceaux,	15 50	» »	8 50	» »
St-Flor-le-Vieil,	15 50	» »	8 50	» »
Cholet,	» »	» »	» »	» »
Vihiers,	14 25	14 75	8 »	8 50
Brissac,	15 »	» »	7 75	8 25
Chalonnès,	15 »	» »	8 »	8 50
Doué,	16 25	» »	8 50	10 »

A Nantes, blés américains, de 21 75 à 22 » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 16 25 à 16 50 les 80 kilos.

Nous recommandons, en ce moment où les légumes frais sont si chers, les excellentes conserves au naturel vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, et tout particulièrement ses petits pois et haricots verts à 95 c. la boîte de 4 litre pouvant être servis à six personnes.

Comme tous les toniques et tous les reconstituants dont il est le plus énergique, le FER BRAVAIS peut être employé indéfiniment; mais pour les personnes anémiques très-faibles ou très-épuisées, la moyenne de toutes les guérisons obtenues a démontré que son usage habituel ou intermittent et prolongé était nécessaire pour obtenir un résultat concluant.

### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'ECHO SAUMUROIS.

Sommaire du 28 mars :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : M. Charles Deslys; M. Paulin Talabot; la route de Lang-Son; Beaux-Arts : *Chasse en mer*, tableau de M. Alfred Guillaud; M. Geoffroy Dechaume; M. Alfred Darcel; les grands travaux de Paris; le marché à la ferraille; le capitaine Laperrière. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Exposition de Gustave Doré au Cercle de la Librairie, par Olivier Merson. — Chronique musicale, par Albert de Lassalle. — Echechs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : M. Talabot. — M. Bellen-ger. — Au Cambodge : Attaque du fort de Sambor. — Tonkin : le champ de bataille de Mui-Bop. — Beaux-Arts : *Chasse en mer*, tableau de M. Alfred Guillaud. — M. Charles Deslys. — M. Geoffroy Dechaume. — M. Darcel. — Paris : les grands travaux. — Le marché à la ferraille. — M. Laperrière. — M. Bossout. — Echechs. — Proverbe à compléter. — Rébus.

### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements, 12 fr. Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mars :

TEXTE. — Louise Labé, la belle cordière, par M. G. L. — La Direction des acrostiches, par M.

Gaston Tissandier. — Milton, par M. Ed. Ch. — Les Scorpions et leurs ancêtres, par M. F. Capus. — La Fête des métiers à Alep, par M. F. Denis. — Etc. GRAVURES. — Louise Labé, dessin de M. le professeur Reigner. — L'Aérostas de MM. Ch. Renard et A. Krebs. — Anciens instruments conservés à l'Observatoire de Paris. — Milton et ses filles, peinture de M. Michel Munkacsy. — Les Scorpions. — Riquaire de la Sainte-Croix, à Tournai. — Etc.

### Théâtre de Saumur

Dimanche 5 avril 1885,

Représentation donnée par les Artistes du Théâtre d'Angers

## Les Deux Orphelines

Drame en 8 actes, de MM. Dennery et Cormon.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

### Grand Théâtre d'Angers.

Dimanche 5 avril.

DENISE, pièce nouvelle en 4 actes, d'Alexandre Dumas fils, — par la Compagnie parisienne A. Godfrin et H. de Langl-y.

### SOUSCRIPTION

A 1,000,000 D'OBLIGATIONS FONCIÈRES

Du CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'Agence de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, à SAUMUR, 19, rue du Marché-Noir.

### VIENT DE PARAÎTRE

QUELQUES HEURES AVEC LES SAINTS

Traduit de l'anglais, par M<sup>lle</sup> B. DE LÉPINE.

Un joli volume in-12, 3 francs. En vente chez DÉZÉ, rue Saint-Jean.

COMBIEN DE MAUX DONT ON IGNORE LA CAUSE! — Nous souffrons de partout le corps, les idées sont noires, nous sommes découragés, l'appétit est capricieux, le sommeil n'apporte pas le repos, les yeux perdent leur éclat, la peau son velouté! Un traitement succède à l'autre sans que nous en soyons soulagés. Écartez la cause, la guérison s'en suivra. La Tisane Américaine des Shakers et les Pilules des Shakers, en rétablissant les fonctions de l'estomac, le ramènent à son état normal; le sang se purifie; le foie secrète régulièrement; la vue, les selles deviennent normales; la vigueur revient avec la santé. Prix 4 fr. 50 la bouteille, la brochure explicative se distribue gratis dans toutes les bonnes pharmacies ou au dépôt, pharmacie Ernoul, à Saumur. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

### LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE TOCSIN

Endossant aussitôt sa veste de droguet, et couvrant son chef de son chapeau de paille, il entraîna sa fille par la main :

— Viens, dit-il, il faut tirer la chose au clair.

Cinq minutes après il arrivait au presbytère.

Le pasteur, assis à la fenêtre de son modeste salon, récitait son bréviaire. Le sonneur et Julie se tinrent debout, devant lui, pendant deux minutes; le premier tournait son chapeau entre ses mains, sa fille baissait les yeux; l'impatience gagnait le brave homme.

Le curé terminait un psaume de *Complies*; apercevant, malgré son intention à ses prières, la physionomie bouleversée de ses visiteurs, il crut devoir interrompre son office :

— Qu'avez-vous donc? demanda-t-il, étonné.

— J'ai, répliqua Samson, que Julie m'a mis l'âme à l'envers, il y a dix minutes : elle prétend que notre église va être volée d'ici à quarante-huit heures, et je viens vous avertir.

— L'église volée! répartit le curé de Jarriole, qui pourrait-elle tenter, grand Dieu! — Mais ce

— Alors tu persistes dans ta sottise déclaration?

— Oui; tiens, père, ajouta-t-elle, une nuit est bientôt passée, n'est-il pas vrai?

— Sans doute.

— Eh bien, ne dises rien, comme nous l'a recommandé M. le curé; mais agissons; demain, vers neuf heures, allons nous enfermer dans le clocher de l'église, et nous verrons si je me suis trompée.

— Soit, ton idée est bonne; après tout, nous n'en mourrons pas pour une nuit.

### II

Après leur départ du presbytère, le curé de Jarriole resta tout songeur; il n'était nullement rassuré, et le peu de crainte qu'il avait manifesté tout à l'heure, devant le sonneur, était tout à fait factice. Des voleurs d'église, la chose n'était pas rare; de tous côtés on n'entendait parler que de leurs coups de main hardis; pourquoi celle de Jarriole aurait-elle été plus à l'abri que tant d'autres?

D'ailleurs, Julie était précise dans son rapport et l'enfant était incapable d'inventer pareille histoire; il est certain qu'elle avait entendu les bohémiens, mais sans paraître y attacher quelque intérêt.

Le lendemain, après sa messe, le curé de Jarriole prit discrètement les vases sacrés dans le tabernacle, et les porta au presbytère; s'il avait peu

dormi pendant la nuit, en revanche il s'était arrêté à l'idée suivante :

Les voleurs, s'était-il dit, n'attaquent jamais avant que le sommeil ait pris entière possession de ceux qui sont en situation de voir leur criminelle tentative; c'est donc entre minuit et deux heures du matin que le coup devra se faire; pour lui, dans la journée, il ne ferait rien paraître de ses préoccupations; seulement il vérifierait toutes les serrures du lieu saint, tirerait les verrous si le sacristain oubliait de le faire lors de la fermeture des portes après la tombée du jour; puis, vers dix heures, il reviendrait dans la sacristie, et, muni d'un revolver chargé, il attendrait de pied ferme les voleurs.

La journée se passa sans incident; dans l'après-midi, le curé de Jarriole ayant une malade à voir à quelque distance, passa sur la route de Bourges à Saint-Amand, et aperçut les voitures des bohémiens. Toute la smala, comme de véritables lézards, se chauffait au soleil; une nappe d'une blancheur discutable et toute maculée de matière grasseuse à différents endroits, étendue sur la bordure gazonnée, contenait les restes du dîner que tout ce monde venait de prendre; les enfants, grouillants et repoussants de saleté, se roulaient dans la poussière; ce tableau était d'un réalisme écœurant.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

Etude de M<sup>r</sup> BRAC, notaire à Saumur.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,  
En l'étude de M<sup>r</sup> Brac,  
Le lundi de Pâques, 6 avril,  
à midi,

## MAISON

Sise à Saumur, à l'angle des rues du Puits-Neuf et du Marché-Noir,  
Occupée par M. ROCHEBAU, bijou-  
tier. — 17 ans de bail.  
Loyer : 1.200 fr.  
Mise à prix : 21.000 fr.

Etude de M<sup>r</sup> JULES CHICOTEAU,  
notaire à Loudun.

## A VENDRE LA BELLE

## TERRE D'ANGLIERS

Près LOUDUN (Vienne)  
Appartenant à M. le Prince de la Tour  
d'Avèrigne.  
1<sup>er</sup> Lot. — Château moderne, en  
parfait état, parc entouré de murs,  
jardin et avenue..... 37 hectares  
2<sup>e</sup> Lot. — Bois taillis  
et futaies à l'entrée de  
la forêt de Scévilles,  
réputée par ses chasses  
à courre..... 172 hectares  
3<sup>e</sup> Lot. — Les fermes  
du Clouët et de la Cha-  
lopinière..... 79 hectares

S'adresser à M. GOGUET, expert  
à Niort (Deux-Sèvres), et à M<sup>r</sup> CHI-  
COTEAU, notaire à Loudun.

## A VENDRE UNE MAISON

Située à l'angle de la place Saint-  
Pierre, n<sup>o</sup> 8, et de la rue de la  
Tonnelie.  
S'adresser à M. GARLIN, rue d'Or-  
léans, 25, ou à M<sup>r</sup> LE BARON, notaire.

## A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110  
francs les 220 litres.  
S'adresser à M<sup>r</sup> CHICOTEAU, notaire  
à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux,  
par Bourgueil.

## A LOUER MAISON

Située au bourg d'Allonnes,  
Pouvant servir de maison de cam-  
pagne; cour, jardin, servitudes.  
S'adresser à M. Mathurin MORREAU,  
à Allonnes.

## A LOUER

PRÉSENTMENT,  
En totalité ou par parties,  
**MAISON**

Située rue du Port-Cigogne  
et rue des Capucins,  
Avec vastes servitudes, cour, beau  
jardin bien arboré, pompe, etc.  
S'adresser, pour visiter, à M<sup>m</sup>  
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des  
Capucins.

Construction d'appareils de Chauffage  
EN TOUTS GENRES

## OURTOULE-MARTRES

FUMISTE  
28, rue Brault, Saumur.  
Spécialité de Calorifères  
Cheminées marbre, faïence et tôle

## CIDRES

M. René ROUSSEAU a l'honneur  
d'informer sa nombreuse clientèle  
qu'il a, comme par le passé, des cidres  
nouveaux et des poirés de toute pre-  
mière qualité. Il tiendra également les  
vins blancs et rouges du pays.  
Magasin PICHAT, place du Roi-  
René. (831)

MANUFACTURE  
DE  
PIANOS et HARMONIUMS

## LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-  
niums LÉPICIER (pouvant être  
choisis soit à Paris, soit à Angers),  
ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL,  
sont garantis, livrés franco à Saumur  
par la Maison LÉPICIER, et accordés  
gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris  
ou à Angers. Envoi franco. — Tout  
piano acheté par correspondance,  
ou ne répondant pas aux garanties  
données, est repris ou échangé sans  
aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison  
est en ce moment à Saumur. Adresser  
les demandes au bureau du journal.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Agence de Saumur.  
L'Agence de la Société Générale,  
19, rue du Marché-Noir, Saumur,  
délivre, sans frais, les Obligations  
3 0/0 de la Compagnie des Chemins  
de fer

EST ALGÉRIEN  
au porteur ou nominatives. (190)

## M. VERNERY

Opticien  
A PONTIVY

J'ai l'honneur de vous informer de  
mon arrivée en cette ville, où je suis  
visible de 9 heures du matin à 4  
heures du soir.  
Dans l'espoir de votre visite,  
agréez, M., mes salutations les plus  
respectueuses.  
VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opti-  
cien avec le marchand de lunettes  
ignorant complètement ce qu'il vend.  
Par une pratique de plus de 30  
années dans l'art de l'optique, je suis  
parvenu à soulager instantanément,  
à l'aide de verres spéciaux, toutes les  
faiblesses de la vue, ainsi qu'à en  
rectifier les défauts par les  
seuls verres brevetés à l'exposition  
de 1878.

Je possède un grand choix de mon-  
tures, lunettes, pince-nez, or, argent,  
écaille, acier, baromètres, thermo-  
mètres, jumelles, longue-vues, etc.  
On fait toutes les réparations d'op-  
tique demandées.

ENTRÉE LIBRE

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR,  
pour 8 jours seulement. (295)

ON DEMANDE un employé,  
maison BRUNET et PINET, Saumur.  
S'adresser le samedi.

ON DEMANDE une bonne cui-  
sinière.  
S'adresser au bureau du journal.

## LA FEMME ET LA FAMILLE

Journal des jeunes personnes  
Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD  
On s'abonne, à Saumur,  
au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes  
ni gravures..... 6 fr.  
La même, avec annexes, gravures,  
modes, patrons, dessins, broderies,  
tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau  
du journal.

## JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés,  
Fonds de commerce et Industries.  
Un numéro spécimen est adressé  
franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et  
de la Roë, Angers.

Saumur, imp. P. GODET.

LIBRAIRIE ABEL PILON

# A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33  
PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues  
LIBRAIRIE GRAVURES - MUSIQUE

Crédit à tout le Monde

## L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement  
ADMINISTRATION ET MAGASINS  
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,  
ANGERS  
SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS  
SAUMUR

## Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des  
Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères.  
— Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements  
du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage  
bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en  
caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de  
bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons,  
d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1<sup>er</sup> AVRIL 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 25	77 60	Est	780	800	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515	518
3 % amortissable	80 60	79 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1267 50	Ville de Paris, oblig. 1865-1860	503	503	Est	367	367
3 % (nouveau)	103 25	103 75	Midi	1160	1165	— 1865, 4 %	515	515	Midi	377	378 75
4 1/2 % (nouveau)	108 25	108	Nord	1627 50	1620	— 1869, 3 %	404 50	407	Nord	383	384
Obligations du Trésor	505	507	Orléans	1365	1340	— 1871, 3 %	394	393	Orléans	378	370
Banque de France	5150	5130	Ouest	860	860	— 1875, 4 %	517 50	517	Ouest	378	376
Société Générale	470	472 50	Compagnie parisienne du Gaz	1572 50	1670	— 1876, 4 %	516 75	515	Paris-Lyon-Méditerranée	375 50	377
Comptoir d'escompte	985	980	Canal de Suez	2080	2085				Paris-Bourbonnais	372	375 75
Crédit Lyonnais	545	535	C. gén. Transatlantique	490	497 50	Bons de liquid. Ville de Paris	530	530	Canal de Suez	577 50	569
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1340	1330				Obligation communales 1879	450	450			
Crédit mobilier	260	260				Obligat. foncières 1879 3 %	449 50	449 75			
						Obligat. foncières 1883 3 %	356 50	362			

## CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR								
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir				
8	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	6 05	7 24	9 00	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 20
9	19	matin	omnibus-mixte.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 00	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			3 36	8 31	1 25	6 58	9 26	13 18	6 20	9 30
1	25	soir		6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54			3 46	8 41	1 34	7 05	9 38	13 26	6 30	9 40
3	32	express.		6 39	7 52	9 28	1 46	4 27	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39		3 56	8 46	1 42	7 13	9 51	13 34	6 40	9 50
7	15	omnibus.															4 06	8 51	1 50	7 21	9 58	13 42	6 50	10 00
10	36	(s'arrête à Angers).															4 16	9 01	1 58	7 29	10 06	13 50	7 00	10 10
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.								
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir			
8	26	matin	direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 59	1 07	4 20	7 45		Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 10	9 20
8	21	omnibus.		6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57		Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 38	9 48
9	37	express.		7 02	8 04	2 11	4 59	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06		Arçay	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	8 07	9 58
13	48	soir	omnibus-mixte.	7 16	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 20		Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Arçay	7 50	2 53	9 00	10 10
7	44			7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Thouars (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06		Neuville	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 49	3 30	10 20	11 30
10	24	omnibus (s'ar. à Tours)	express-poste.						Saumur (arrivée)							Poitiers	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31	11 41	12 50

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.